

L'expression de sentiments mélancoliques : une tristesse « sans raison »

Mais le plus surprenant (et, en un sens, le plus touchant), chez Verlaine, c'est que cette tristesse et cette souffrance paraissent être « sans raison ». Il insiste à deux reprises : « il pleure [...] sans raison », son « deuil est sans raison ». L'une des exclamations est d'ailleurs associée à une interrogation : « Quoi ! nulle trahison ? ». Le poète s'interroge donc sur l'origine de ses sentiments. On aboutit ainsi à un paradoxe : le poète éprouve une « peine » intense alors même qu'il est « sans amour et sans haine ». Autrement dit, le fond de la mélancolie de Verlaine est son indifférence : parce qu'il n'éprouve rien, il « s'ennuie » et « s'écœure », et cet écœurement finit par se transformer en une véritable douleur. En un mot, le poète souffre de ne rien ressentir, ce qui est assez contradictoire. La mélancolie des deux poèmes donne ainsi lieu au développement d'une sorte de lyrisme élégiaque un peu particulier. En effet, on peut définir l'élégie comme une forme de lyrisme où sont exprimées des émotions tristes liées à une perte vécue par le poète. Comme on l'a vu, la tristesse est omniprésente chez Verlaine, et elle est bien liée à une perte, puisqu'il parle de « deuil » dans « Il pleure dans mon cœur ... ». De même, dans la « Chanson d'automne », la « langueur » exprimée par le poète est associée au souvenir et à la fuite du temps par les expressions « sonne l'heure » et « je me souviens ». Là encore, le souvenir peut être compris comme la trace de quelque chose qui a disparu avec le temps, et qui manque au poète. Mais qu'a-t-il perdu ? La « Chanson d'automne » ne le dit pas, et « Il pleure dans mon cœur ... » suggère, comme on vient de le voir, que c'est la capacité même à éprouver des émotions que le poète aurait perdu. Verlaine invente donc l'élégie de la perte des sentiments, du « deuil [...] sans raison ».